

Énergie

La mue du réseau de chaleur de Chambéry

Longtemps exploité par une filiale d'Engie, le réseau de chaleur de Chambéry est désormais opéré par Dalkia. Un groupement de communes a choisi de transformer profondément l'infrastructure.



Mémo

245 M€ d'investissement.
+ 46 % de la chaleur délivrée
et + 74 % pour la longueur
du réseau.
94,4 % d'ENR&R.

En Savoie, une page se tourne pour le réseau de chaleur de Chambéry. La délégation de service public (DSP) signée en 1987 avec la Société chambérienne de distribution de chaleur (SCDC), filiale d'Engie, a pris fin. Un nouveau contrat a débuté en septembre 2024 pour vingt-cinq ans avec Dalkia. Ce changement historique après trente-sept ans d'exploitation par la SCDC s'accompagne d'un vaste projet de modernisation. « Nous arrivions en fin de DSP. Le temps était venu d'en relancer une. Le choix a été fait de relancer un appel d'offres avec un cahier des charges assez ambitieux, à la fois pour verdir le réseau et l'étendre », témoigne Pierre Brun, conseiller municipal délégué à la transition énergétique. Pour l'occasion, Chambéry s'est associée à trois communes voisines : La Motte-Servolex, Bassens et Cognin. Ensemble, elles ont constitué un groupement d'autorités concédantes, coordonné par Chambéry.

Une bonne partie du réseau est plus ancienne que les débuts en

1987 de son exploitation par la SCDC et commence donc à devenir assez vétuste. Aussi, sur les 245 millions d'euros (M€) d'investissement prévus dans la nouvelle DSP, 63 M€ sont destinés à des travaux d'entretien et de renouvellement. Au fil du temps, ce réseau de 54 km, constitué de deux parties disjointes, a tout de même porté sa part d'énergies renouvelables et de récupération, grâce à la biomasse, à 80 %. De nouveaux gisements ont encore été identifiés pour amener cette part à 94,4 % d'ici à 2030 pour un linéaire qui augmenterait, dans le même temps, à 94 km. Les deux portions historiques vont pour cela être interconnectées. Ce qui permettra d'optimiser le fonctionnement d'une chaufferie bois déjà existante, signale Pierre Brun : la chaufferie n'alimentait jusqu'ici qu'une portion du réseau et se trouvait contrainte. Quand la demande était trop faible, en deçà de sa puissance minimum de fonctionnement, elle ne pouvait être utilisée. Il fallait démarrer à la place des chaudières à gaz. En raccordant les deux réseaux, l'idée est de lui offrir un plus grand débouché et la faire fonctionner plus longtemps dans l'année, donc d'augmenter mécaniquement la part de renouvelables dans le mix de production.

Un autre risque a été identifié ces dernières années : les efforts d'efficacité énergétique dans les bâtiments du territoire n'entraînent pas une baisse de la demande en chaleur. Aussi une extension du réseau est-elle prévue, notamment sur les communes voisines. Au lieu d'une baisse, c'est une hausse de la consommation qui est désormais projetée : délivrer d'ici

la fin de la décennie 110 gigawattheures (GWh) supplémentaires portant le total à 350 GWh/an.

Pour approvisionner les nouveaux clients, plusieurs sources de chaleur complémentaires ont été identifiées. Outre la construction d'une chaufferie bois dans la commune de Cognin, deux installations existantes vont être modernisées. « Nous voulons aussi optimiser la récupération de chaleur sur le territoire », ajoute Emmanuel Dauphant, directeur général de R3C, pour « Réseau de chaleur de la cluse de Chambéry », filiale de Dalkia exploitant les installations. « En premier lieu, nous allons chercher à récupérer la chaleur des fumées des centrales à biomasse. » Des calories sont également récupérées sur un incinérateur. L'idée est d'en valoriser davantage en lui donnant la priorité parmi les autres sources de chaleur, ce qui sera rendu possible par l'interconnexion des deux portions de réseau et par l'extension du linéaire. Il est enfin prévu d'exploiter la chaleur fatale d'une usine du groupe Placoplatre.

Il restera une portion de gaz dans le réseau, réduite à 5 % en 2030 en principe. Pour la minimiser, une installation de stockage est envisagée sous forme de 400 m³ d'eau chaude. Cette solution assez classique permettra de franchir les pointes de consommation le matin et en début de soirée. L'ensemble est prévu avec une baisse de la tarification, grâce à la réduction de la part du gaz. Ce gain est par exemple chiffré à 235 euros par an pour un appartement de 60 m² avec une facture passant de 980 à 745 euros TTC. |

Par Thomas Blosseville



La ville de Chambéry (Savoie) prévoit d'étendre son réseau de chaleur sur les communes voisines.